

CERTIFICAT D'ATTESTATION DE FORMATION

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Je soussigné, Nabil Boughanmi, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité d'Upton, certifie que les élu(e)s mentionné(e)s ci-dessous ont participé, à la suite de leur assermentation ayant suivi l'élection municipale du 7 novembre 2021, à la formation intitulée « Éthique et déontologie en matière municipale », et ce, conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LRQ, c. E-15.1.0.1) :

Monsieur le maire Robert Leclerc	9 avril 2022
*Monsieur le conseiller, Mathieu Beaudry District électoral numéro 1	27 juin 2022
Madame la conseillère Barbara Beugger District électoral numéro 2	9 avril 2022
Monsieur le conseiller Éric Jodoin District électoral numéro 3	9 avril 2022
Monsieur le conseiller Claude Larocque District électoral numéro 4	9 avril 2022
Monsieur le conseiller Pierre Dufresne District électoral numéro 5	9 avril 2022
Madame la conseillère Kelly Huard District électoral numéro 6	27 janvier 2022

J'émets en conséquence le présent certificat.

Donné à Upton, Ce 19 mai 2022

Nabil Boughanmi

Directeur général et greffier-trésorier

^{*} révisée le 18 juillet 2022